

M 2

LETTRE

60

ENVOYE'E

A LA

REYNE DE SVEDE,

Pour la diuertir de prendre les armes contre les Parisiens.

Par vn bon & veritable François.



A PARIS,

Chez CHARLES CHENAVLT, Au bout du Pont S. Michel, à l'entrée de la ruë de la Huchette.

M. DC. XLIX.

Auec Permission.



LETTRE A LA REINE DE SVEDE pour la diuertir de prendre les armes contre les Parisiens.

Escrite par vn bon & veritable François.



MADAME,

Ie sçay bien qu'estant Fille du Grand GVSTAVE, vous auez herité de la grandeur de son courage aussi bien que de ses Royaumes, & ie veux croire de plus, que Vostre Maiesté a fait reuiure en elle toute la generosité de celles de son sexe, & toute la valeur des Amazones. Vos exploicts en sont des marques parlantes, & ie ne connoy point de Panegyriste qui en puisse tant dire qu'vne seule de vos conquestes: Mais il faut, s'il vous plaist, que Vostre Majesté se souuienne que toutes les actions qui s'exe-

cutent par la force des armes, & par la multitude des ſoldats ne ſont pas touſiours accompagnées de la Iuſtice, & qu'il y à eu des conquerans qui ont ſouuent paſſé pour des corſaires. S'il eſt vray comme dit vn ancien que les Roys ſoient l'ouurage de Dieu, on peut aſſeurer que la loy & que le Magiſtrat ſont les ouurages des derniers, & qu'ainſi la Iuſtice eſt l'effect de la Loy, & la felicité le fruict de la Iuſtice. Ie croy que Voſtre Maieſté n'appreuuera pas moins que moy cette Sentence d'vn bel Eſprit, *Que Thetis eſt touſiours au coſté droict de Iupiter*; & quant à moy i'adjouſte à cette penſée, *Que c'eſt elle qui porte ſes foudres.* Cette Iuſtice, Madame, eſt du coſté de ceux contre qui l'on dit que vous armez : ſi cela eſt, il eſt à croire que V. M. eſt mal informée de nos deſſeins qui ne tendent qu'à maintenir l'autorité de nôtre *Prince*, dont vn particulier pour en abuſer plus facilement, ſe couure pour ainſi dire de ſa pourpre Royalle : C'eſt vous dire tout en deux mots, & trancher d'vn ſeul coup le nœud gordien qui ne pourroit eſtre denoüé que de cette ſorte. Oüy, Madame, Dieu qui lit dans nos cœurs en eſt teſmoin; c'eſt là que butte l'armement de toutes les *Prouinces*, qui ne peuuent plus ſouffrir l'inſolente tirannie d'vn eſtranger; c'eſt là que butte les Arreſts des Parlemens; c'eſt là que buttent tous ces grands *Princes*, qui comme des Anges tutelaires ont volé icy à noſtre ſecours:
il

il faut auoüer que par vne espece d'enchantement inconçeuable nostre Reyne Regente a esté circonuenuë par les pernicieux conseils de ce mesme estranger, qui croiant auoir esté outragé medite des van geances hor ribles contre la pauure France. Il me semble qu'il deuroit estre satis-fait de ce costé-là, il a appellé des barbares ou plustost des Demons pour estre les Ministres de ses meschans desseins, qui ont commis des cruautés inoüies cõtre des innocens, les vols ont été les moindres crimes qui ont suiui les violences & les sacrileges. Cela est indigne du rang qu'il tient dãs l'Eglise, & c'est contre des crimes de cette nature, que le Vatican a accoustumé de lancer ses foudres. Il me souuient d'vne belle pensée que sans doute ne desplaira pas à Vostre Maiesté, elle vient de fort bon lieu, c'est de Theodose second, qui interrogé par les confidens pourquoy il ne faisoit point mourir de mort aucun de ceux qui luy auoient faict quelque iniure. *Pleust à Dieu*, dit il, *que ie peusse ressusciter les morts.* Cette sentence Royalle deuroit estre escrite en lettre d'or dans les cabinets de tous les Monarques, & certes ie pourrois dire en cette conioncture ce que dit autrefois vn bon Hermite à vn Empereur irrité contre les habitans d'Antioche qui auoient renuersé la statuë de sa femme Placilla, *Qu'il n'est pas iuste de perdre & de defaire tant d'images viuantes de Dieu pour vne statuë de bron-*

ze. La fureur de ce peuple auoit esté excitée par la surcharge des impots, & l'action de cet Empereur est vne tache à sa memoire qui ne pourra iamais estre effacée. Mais certes ce seroit peu de cette hôte qui leur demeure dedans l'histoire, s'il ne falloit point rendre vn compte exact au Souuerain des Souuerains qui passe dans la mesme balance les actions des Princes & des vassaux. Toutefois, Madame, ie me trompe, les deffauts des Grands sont d'vne autre consequence, & partant leurs crimes sont pesez auec d'autres poids que les crimes de leurs subiets. Mais ie ne pretens pas de passer icy pour Predicateur, n'en ayant ny le caractere ny la mission: c'est assez que ie vous dise mes sentiments auec simplicité, & de la sorte qu'on le doit faire dans vne lettre. Ie me persuade donc, Madame, que vostre Maiesté est pleinement instruite du dessein des Parisiens, & des autres Prouinces qui se sont declarées auec les Parlemens. Cependant ie ne laisseray pas de le dire encore vne fois que les Princes, que les Generaux d'armées, que les Parlemens, & que les peuples ne trauaillent que pour conseruer, & maintenir la grandeur de nostre Monarque; de faire vne paix generale qui est souhaitée il y à si longtemps de toute l'Europe, & de deliurer la France du ioug d'vn Estranger. Ie pense que cette intention est cõforme aux loix diuines & humaines, & partãt que le Ciel combatra pour nous en cet-

rencontre, & qu'il n'y à point de Roys ſur la terre qui n'ait droit de nous ſecourir en cette coniončture. Sans doute qu'on a fait accroire tout le contraire à voſtre Maieſté, s'il eſt vray que vous ayez offert du ſecours à ceux que nous pouuons à preſent nommer nos ennemis. Graces à Dieu toutes choſes ont pris vne autre face que celle qu'ils ont voulu leur donner, & nous pouuons aſſeurer que le Ciel en cette occaſion à fait plus d'vn miracle pour la Ville de paris. Il eſt tres-certain Madame, que le temps auquel nous ſommes, ou l'Egliſe ieune, ou elle prend la cendre & le cilice, ou elle porte le dueil à la mort d'vn Dieu incarné pour nous; il eſt tres-certain, dis ie, que nos ennemis deuroient conceuoir des penſées bien differentes de celles dont nous ne reſſentons que de funeſtes effečts : il faut eſperer que Dieu nous regardera auec vn œil de bonté & de miſericorde, c'eſt ce que nous luy demandons en toute humilité, & pour moy ie ſuplie voſtre Maieſté de faire quelque peu de reflexion ſur ce que i'ay pris la liberté de luy ecrire pouſſé par le zele que i'ay pour ma patrie, & par la qualité que ie prens de

MADAME,

Voſtre tres-humble, & tres obeïſſant ſeruiteur. *D. P.*

